
Adresse de la société populaire de Charlieu, district de Roanne, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Charlieu, district de Roanne, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 95;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15159_t1_0095_0000_1

Fichier pdf généré le 14/01/2020

13

La société populaire de Charlieu, district de Roanne, remercie la Convention d'avoir ordonné l'élargissement des artisans, cultivateurs et manouvriers, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (31).

[*La société populaire de Charlieu, département de la Loire, à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Citoyens Législateurs,

La société populaire de Charlieu, plus que jamais pénétrée des principes d'un pur républicanisme, après avoir payé son tribut d'admiration pour tous les décrets émanés de votre sagesse et qui doivent faire un jour le bonheur de l'univers entier, vient encore aujourd'hui vous exprimer par des larmes de joie et de sensibilité son plus vif remerciement pour votre décret du vingt-un messidor, concernant cette classe utile dont les mains portent les empreintes honorables du travail, grâce à vous Représentants, ce ne sont donc plus de vains mots, que ceux de vertu, de justice et d'humanité : quelle leçon vous donnés à l'europe entière ! Quelles espérances vous rendés à cette portion laborieuse d'hommes jusqu'ici tant dédaignée et qui prend enfin le premier rang dans la société; depuis que nous tenons de vous que les hommes doivent être classés à proportion de leurs vertus et de l'utilité dont ils sont à leurs semblables. Le citoyen Reverchon, votre digne collègue n'a point trouvé ces principes étrangers à nos cœurs pendant les courts instants où il a vivifié notre assemblée par sa présence; il nous en a témoigné sa satisfaction et nous lui avons répondu par les cris, vive la République, vive la Montagne.

C'est sans doute un grand et imposant spectacle que de voir la Convention aux prises avec l'Europe, marchant à pas de géant dans la vaste carrière qui lui est ouverte pour la félicité du monde : mais rien ne décèle mieux à nos yeux sa véritable grandeur que de la voir d'une main puissante et terrible, écraser ses nombreux ennemis, et de l'autre essuyer les larmes des pauvres artisans, cultivateurs et manouvriers, que la malveillance ou l'erreur avait ensevelis dans les cachots destinés aux conspirateurs.

Représentants, rappelés-vous que le Peuple français vous a donné l'ordre de rester à votre poste jusqu'à cet heureux instant qui doit arracher l'univers à la rapacité des rois.

Les membres composant le bureau de correspondance de la société populaire de la commune de Charlieu,

CUCHERAT, POUDRIERE, NARANT, HERONGRADET, LASNIER.

14

Les agents nationaux des districts de Vannes^a, Cerilly^b, et Moulins-la-République^c, informent la Convention des succès qu'offrent les ventes de biens appartenant aux émigrés de leur ressort (33).

a

A Vannes, des biens estimés 3 700 L ont été vendus 8 900 L; d'autres estimés 1 050 L ont été vendus 2 825 L.

[*L'agent national du district de Vannes, département du Morbihan, à la Convention nationale, le 13 thermidor an II*] (34)

Représentants,

La vente des biens des émigrés se continue avec succès. Des biens estimés ensemble 3 700 L ont été vendus hier 8 900 L, d'autres estimés 1 050 L ont été vendus 2 825 L. La vente des meubles se continue aussi tous les jours et surpasse de beaucoup les inventaires.

b

A Cerilly, des biens estimés 544 126 L ont été vendus 1 468 140 L.

[*L'agent national de Cerilly, département de l'Allier, au président de la Convention nationale, le 22 thermidor an II*] (35)

Citoyen Président,

Je te prie d'instruire la Convention que les biens des émigrés ne se vendent pas avec moins de succès dans le district de Cerilly que dans les autres parties de la République. Le prix des adjudications double toujours celui des estimations, et souvent il triple ou quadruple. Un bien en bâtimens et terres estimé 304 L a été vendu 3 925 L; un héritage contenant une charretée de foin et 8 boisselées de terre estimé 400 L, a été vendu 5 750 L, une autre petite terre estimée 120 L a été vendue 2 100 L. Le total des biens vendus depuis le 24 pluviôse jusqu'à ce jour en 228 lots monte à 1 468 140 L sur l'estimation de 544 126 L, ce qui donne un excédent de 924 014 L. Si les imprimeurs pouvoient seconder l'empressement des acquéreurs, il ne resteroit plus rien à vendre dans ce district.

Salut et fraternité, GILBERTON.

(31) P.-V., XLIV, 217-218.

(32) C 320, pl. 1313, p. 54. *Bull.*, 13 fruct. (suppl.).

(33) P.-V., XLIV, 218. *Bull.*, 13 fruct. (suppl.).

(34) C 319, pl. 1304, p. 9.

(35) C 319, pl. 1304, p. 14.